Les occupations rurales de La Tène moyenne et La Tène finale de " La Pièce des Viviers " à Sorigny (Indre-et-Loire)

Florian Sarreste

▶ **To cite this version:**

Florian Sarreste. Les occupations rurales de La Tène moyenne et La Tène finale de " La Pièce des Viviers " à Sorigny (Indre-et-Loire). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2018, 36, pp.59-61. hal-02523009

HAL Id: hal-02523009
https://hal.science/hal-02523009

Submitted on 28 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LES OCCUPATIONS RURALES DE LA TÈNE MOYENNE ET DE LA TÈNE FINALE DE « LA PIÈCE DES VIVIERS » À SORIGNY (INDRE-ET-LOIRE)

Florian SARRESTE
(Éveha – études et valorisations archéologiques / EA 3811 HeRMA – Université de Poitiers)

La fouille archéologique préventive menée en 2014 au lieu-dit « La Pièce des Viviers », à l'ouest du bourg de Sorigny (Indre-et-Loire), a permis d'étudier l'évolution d'un habitat rural occupé de La Tène moyenne au début de l'époque romaine (Sarreste 2017). L'une des particularités de cette occupation est le grand nombre de constructions sur poteaux plantés. Au total 37 plans ont pu être restitués. Plusieurs d'entre eux se recouvrent et présentent des orientations variées. Malgré une fouille quasi intégrale, le mobilier mis au jour est extrêmement rare. Cette indigence gêne l'attribution chronologique de ces édifices. L'évolution de l'occupation a donc été restituée en se fondant sur les rares données céramiques étayées par quelques relations stratigraphiques, deux datations par radiocarbone et par association d'orientation des constructions. Ces constatations ont amené à distinguer, pour La Tène, deux périodes divisées chacune en deux états (fig. 1 et 2).

La période 1a regroupe deux constructions datées par ^{14}C des IV^{e}-III^{e} s. avant J.-C. (8 et 28) et deux autres de même orientation (24 et 34) ainsi que, de manière plus hypothétique, un bâtiment à parois rejetées (9). Ces structures s'organisent en arc de cercle et s'inscrivent dans un espace d'environ 1 000 m^2. Parmi elles, on peut distinguer deux bâtiments de plus grandes dimensions (9 et 28 : modules porteurs supérieurs à 20 et 40 m²). La superficie au sol des deux autres bâtiments sur quatre poteaux est beaucoup plus faible (5,5 m^2 et 6 m^2). Ils pourraient être rapprochés de plans de greniers. Enfin, le type de construction supposé pour le dernier édifice associé à cette période, sur deux poteaux supports de charpente, nous prive des données suffisantes pour interpoler une aire, même minimale. Il pourrait s'agir d'une annexe ou d'une dépendance. En acceptant ces différentes hypothèses, on peut donc envisager l'existence durant La Tène moyenne, d'une voire deux unités d'habitation associées à deux unités de stockage et une dépendance. On peut s'interroger sur l'intégration à ce schéma d'un puits qui occupe la partie orientale de l'enclos postérieur. En effet, rien ne permet de dater la création de ce dernier. Sa position, dans l'emprise des structures attribuées à la période 1a, pourrait indiquer une installation précoce de cet aménagement. Celui-ci viendrait conforter l'identification d'un habitat dont il assurerait l'alimentation en eau.

La détermination de la période 1b est extrêmement fragile. Elle réunit les édifices de même

orientation que le bâtiment 32, ce dernier recoupant l'une des structures de la période 1a et étant lui-même recoupé par le fossé méridional de l'enclos postérieur. Les constructions réunies au sein de la période 1b se décalent vers le nord et sont plus éloignées les unes des autres que précédemment. Elles s'inscrivent dans une aire d'environ 3 000 m^2, préfigurant l'emprise de l'enclos de la période 2a.

Pour cet état, deux constructions sur quatre poteaux porteurs de plus de 20 m^2 peuvent être restituées (16 et 37). Ces modules pourraient n'être que la partie centrale de bâtiments à parois rejetées et donc couvrir des surfaces plus importantes. Il pourrait s'agir d'habitations. Les deux autres structures associées à la période 1b sont nettement plus modestes. La première, de plan rectangulaire, a une emprise au sol d'un peu moins de 11 m² (32). La seconde est trop mal conservée pour en restituer une surface mais, vu la conformation des deux supports reconnus, celle-ci ne peut excéder quelques mètres carrés (35). Il pourrait donc s'agir d'annexes ou de stockage. Nous retrouvons donc ici une composition hypothétique relativement similaire à celle de l'état précédent. Là-aussi, le puits, situé à proximité du bâtiment 16, pourrait s'intégrer à ce schéma.

On peut souligner le fait que deux de ces constructions se trouvent à l'emplacement de bâtiments de la période 2 (16 et 11 et 1 et 37). Cette surimposition suggère une reconstruction d'édifices et sous-entend

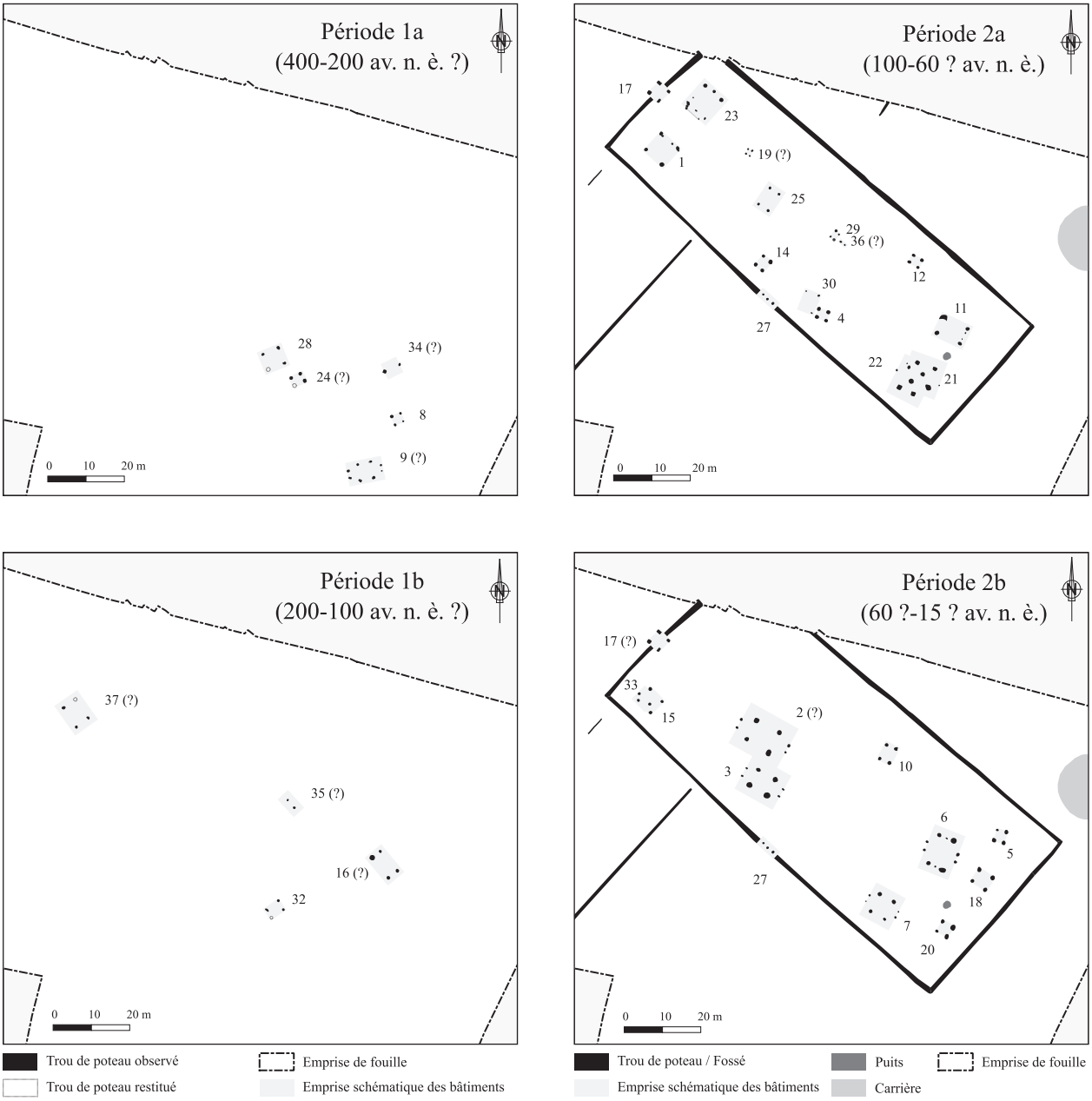

Fig. 1 : Plans simplifiés des états restitués des périodes 1 et 2

une continuité directe entre ces deux états. La période 1b peut donc être située en chronologie relative entre La Tène C2 et La Tène D1b. Aucun élément mobilier de cette période n'a été découvert.

La deuxième période de l'occupation de l'habitat protohistorique est déterminée par l'installation d'un enclos rectangulaire. Les fossés sont rectilignes, à l'exception des tronçons occidental et méridional qui marquent une légère inflexion en leur centre. C'est en ces points que se trouvent les accès probables (17 et 27). Les largeurs des fossés d'enclos sont comprises entre 50 cm et 1,58 m en surface de décapage et les profondeurs conservées oscillent entre 36 et 88 cm. Ces fossés sont donc modestes par rapport à ceux d'autres établissements enclos de La Tène finale.

Les recoupements observés entre les trous de poteau de certains bâtiments et l'un des fossés ont amené à postuler l'existence de deux états. Durant la période 2a l'enclos, très étroit, enserrerait 4 330 m². Il serait élargi dans un second temps vers le nord, ce qui porterait sa superficie à 5 470 m².

La céramique recueillie dans le comblement des fossés indique une occupation de La Tène D1b et de la période augustéenne, sans qu'il soit possible de préciser la chronologie exacte de la modification. Toutefois, les quelques tessons collectés dans les trous de poteau des constructions liées à la dernière phase d'occupation – celles de même orientation que les bâtiments recoupant le fossé – sont datés au plus tôt de La Tène D2, invitant à situer dans le courant de cette période la transition entre les périodes 2a et 2b.

Parmi les 25 constructions attribuées à la période 2, six voire sept ont été interprétées comme des maisons (2 ?, 3, 6, 7, 11, 21, 22), sept peuvent l'être comme des greniers (4, 5, 10, 12, 14, 18 et 20), deux correspondent à des porches (17 et 27) et six à sept à des annexes ou des dépendances (1, 2 ?, 15, 23, 25, 30, 33). Trois très petits édifices n'ont pas reçu d'interprétation fonctionnelle (19, 29 et 36). La surface de ces constructions s'échelonne entre moins de 2 m^2 et plus de 190 m^2 dans les hypothèses de restitution les plus hautes. Cet ensemble s'intègre parfaitement au corpus des bâtiments laténiens connus pour les établissements ruraux des Turons et plus largement dans l'ouest de la France (Maguer, Robert 2013). Celui-ci en effet est presque exclusivement composé de bâtiments à quatre poteaux porteurs, parfois pourvus de supports secondaires, pour les accès notamment. L'existence d'au moins deux bâtiments à deux poteaux porteurs de faîtières a été proposée.

Il est important de signaler la mise en évidence de six constructions à parois déportées, un nombre rarement atteint au sein d'un seul établissement. L'étude détaillée du plan des exemplaires de « La Pièce des Viviers » a permis de mettre en évidence l'emploi d'une unité de mesure spécifique à chacune de ces constructions, toujours proche de 31 cm. Elle a également été l'occasion de développer une approche méthodologique de l'évaluation de la superficie couverte.

La très grande régularité des plans soulignent le soin apporté à l'architecture des bâtiments de l'établissement. En outre, la dimension des constructions et la mise en œuvre de pièces de bois de forte section (négatifs reconnus de 30 à 55 cm de diamètre) marquent certainement une volonté ostentatoire des occupants. Par ailleurs, la mise au jour de deux potins à tête diabolique et de quelques tessons d'amphores italiques montrent une bonne intégration au réseaux d'échanges et une population relativement aisée sans être pour autant opulente.

La fouille intégrale des fossés d'enclos et de la plupart des comblement des trous de poteaux autorise une étude de la répartition des mobiliers. Celle-ci permet de restituer plusieurs zones de rejets domestiques, localisées dans la partie orientale de l'enceinte au droit de certains bâtiments. Ces concentrations suggèrent l'existence de plusieurs maisons, sans doute contemporaines, sans qu'il soit possible d'établir de hiérarchie fondée sur la qualité du mobilier ou la position et la taille des constructions. On peut donc conclure à un habitat regroupant plusieurs unités d'habitation de statut social proche.

Bibliographie

Maguer P., Robert G., 2013. La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France. In Krausz S., Colin A., Gruel K., Dechezleprêtre T. dir. L'Âge du fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz. Bordeaux : Ausonius, 247258. (Mémoires, 32)

Sarreste F., 2017. Sorigny (37), « La Pièce des Viviers ». Occupations rurales de La Tène moyenne au début du IIe siècle après J.-C. Limoges, Éveha, 571 p.